

Éplaignes, le 30 avril 2024



Les cantons romands s’allient pour coordonner et répartir les ressources médicales parmi les spécialités médicales et les régions/cantons dans le processus de formation médicale postgraduée. L’objectif est de répondre aux besoins futurs de la population.

Les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ont créé l'Association intercantonale *RÉFORMER* (RÉorganisation de la FORmation postgraduée en MÉdecine en Suisse Romande). En orientant et accompagnant les médecins en formation postgraduée, cet outil doit permettre d’améliorer la coordination et l’efficacité du système de formation afin d’assurer la couverture des besoins médicaux (disciplines, régions/cantons) dans un contexte de pénurie annoncée.

Le système de santé est confronté à une inadéquation entre le nombre de médecins formé-e-s et les besoins actuels et futurs de la population. Cette inadéquation s’illustre par une pénurie de médecins dans certaines régions, filières ou établissements et une surabondance dans d’autres, une disparité entre le nombre de médecins de famille et d’autres spécialistes, un système d’information quasi inexistant et enfin une durée et donc des coûts élevés de formation à charge des collectivités publiques. Cette situation met en danger la couverture des besoins en soins médicaux de la population dont les cantons sont les garants.

Ces difficultés dans la coordination et l’anticipation de la relève médicale, ainsi que dans l’orientation des médecins en formation, ont conduit les cantons à créer cet outil de coordination de la formation médicale postgrade et d’amélioration de son efficacité. L’objectif est d’assurer la couverture des besoins médicaux dans les cantons, les régions, les établissements et dans les spécialités, en particulier en augmentant l’attractivité de la médecine de famille.

Cette mission est menée sur trois axes principaux : l’anticipation des besoins, la répartition des places de formation postgrade entre les établissements de formation reconnus par l’ISFM et la production d’indicateurs pertinents, permettant d’appliquer la clause du besoin de manière documentée. *RÉFORMER* doit permettre de renforcer la transparence et l’équité dans le système de formation postgraduée des médecins, permettant une meilleure coordination des acteurs et des conseils et un appui aux médecins en formation.

Concrètement, un soutien et un accompagnement des médecins en formation sera offert par des pairs expérimentés et neutres par rapport aux spécialités, afin de définir les projets de carrières en fonction des envies des médecins, de leurs compétences et en tenant compte des réalités des besoins futurs et du cadre légal. Les filières sont amenées à tisser des liens étroits avec les établissements de formation de l’ensemble du territoire suisse afin de favoriser les parcours de formation par-delà les frontières linguistiques, idéalement sur l’ensemble du pays.

La priorité sera donnée au déploiement des filières (spécialités ISFM) avec un nombre élevé de médecins (médecine interne générale-MIG, pédiatrie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, anesthésiologie) et sur les organisations déjà existantes dans certaines spécialités.

La Présidence de l'association est assurée par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chargé du Département de la santé et des mobilités du Canton de Genève.

Le processus de recrutement d'un(e) directeur/directrice sera prochainement lancé, pour une entrée en fonction la plus rapide possible.

Contacts

M. le Conseiller d’État Pierre Maudet, Président de l’Association *RÉFORMER*, par le biais de M. Cédric Alber, directeur de la communication, Département de la santé et des mobilités, 079 645 98 66

M. Nicolas E. Pétremand, directeur ad intérim de *RÉFORMER*, 079 349 40 34